

Juriste d'entreprise

Par **tapha25**, le **27/03/2014** à **16:36**

"Quel doit être le véritable parcours d'un juriste d'entreprise? Etudiant en Droit Social ? en Droit des affaires? en économie et de gestion ? Merci pour vos réflexions et réponses !!

Par **marianne76**, le **08/04/2014** à **00:40**

Bonsoir

un juriste d'entreprise comme son nom l'indique fait du droit ,j'exclus donc les études d'économie et de gestion . Après le juriste d'entreprise en principe fait plutôt du droit des affaires, mais on peut aussi vouloir travailler dans une entreprise aux ressources humaines et là c'est du droit social qui sera nécessaire

Par **Alister**, le **08/04/2014** à **00:57**

Il n'existe pas un seul type de juriste d'entreprise. Le juriste d'entreprise généraliste classique aura tendance à être plutôt centré droit des affaires (droit de la distrib inclus) et un soupçon de société, le parcours le plus mis en avant est sans doute le DJCE mais il y en a plein d'autre.

Après il y a beaucoup de juristes d'entreprises spécialisés:

- Le juriste en droit social
 - Le juriste en propriété intellectuelle
 - Le juriste en droit des NTIC
 - Le juriste fiscaliste
- etc...

Pour le reste à mon avis, le juriste a avant tout un parcours juridique...

Par **tapha25**, le **08/04/2014** à **02:11**

Bonsoir !

Merci pour vos réponses. Ma réflexion se penchait plutôt vers la réponse de Alister).

Mme/Mlle Alister, si je comprends bien, d'après vos explication, cela veut dire que la dénomination de juriste d'entreprise est générique.

Reste que chaque juriste dans une entreprise peut avoir des fonctions différentes de celle d'un autre, selon sa spécialité.

Et là, pour répondre à Mme/Mlle Mariane, d'après ce que je comprends, parmi les différents secteurs d'activités d'une entreprise, il peut (et doit) y avoir des domaines gérés par des économistes et des gestionnaires, on ne peut du coup pas exclure lesdits spécialités ???

Et un juriste qui a des connaissances en gestion et en économie est, même si pas forcément, un éminent DRH.

Par **marianne76**, le **08/04/2014** à **08:37**

[citation] parmi les différents secteurs d'activités d'une entreprise, il peut (et doit) y avoir des domaines gérés par des économistes et des gestionnaires, on ne peut du coup pas exclure lesdits spécialités ???

[/citation]

Je ne dis pas le contraire bien sûr qu'il y a de tout dans une entreprise, je dis simplement que le terme de juriste d'entreprise ne peut s'appliquer à quelqu'un qui n'aura pas fait de droit et qui aura un diplôme d'éco ou de gestion. En revanche bien évidemment qu'un juriste aura besoin aussi de maîtriser autre chose que le droit comme parfois la gestion ou la compta par ex tout dépend de ses fonctions exactes. mon 1er boulot était justement juriste d'entreprise, je m'occupais de cession de fonds de commerce notamment ainsi que de société il a bien fallu que je sache par ex lire un bilan comptable, d'ailleurs dans les masters de droit des affaires en général il y a des cours en compta.

Par **Alister**, le **08/04/2014** à **12:40**

Petite précision tout de même, je ne suis pas une femme. :D

Pour le reste, je ne peux que confirmer ce que Marianne a dit.

Et n'oubliez pas tapha que dans le terme de juriste d'entreprise, il y a...juriste. Fournir un cadre juridique sécurisé à l'entreprise reste donc sa mission principale. Par conséquent, c'est la formation juridique qui est la plus mise en avant.

Par **marianne76**, le **08/04/2014** à **13:53**

[citation] Et n'oubliez pas tapha que dans le terme de juriste d'entreprise, il y a...juriste[/citation]

Tout est dit

En même temps j'ai connu un prof d'université en éco qui considérait que pour faire du droit il

suffisait de savoir ...lire , je vous jure c'est authentique
Elle devait d'ailleurs monter un cabinet d'avocats , bon on attend toujours [smile36], dommage
on aurait pu rire un peu

Par **tapha25**, le **08/04/2014** à **15:59**

Désolé Alister [smile3]!!

Merci encore pour ces précisions !

Juste un ptit souci pour moi: s'il faut vraiment qu'un juriste d'entreprise maitrise la compta et la fisca, une fois dans une entreprise je ne pourrais y faire nada, car jsui nul en calcula.

A moins qu'il y ait de la lecture à faire [smile36],(la prof de Marianne)

Par **marianne76**, le **08/04/2014** à **19:45**

Enfin on ne demande pas non plus de maitriser comme un vrai comptable . Il faut des notions
En principe ainsi que je vous l'indiquais dans les Masters de droit des affaires vous avez des
cours de fiscal et de la compta, c'est cohérent.

Par **bulle**, le **09/04/2014** à **08:18**

Bonjour à tous,

[citation]Juste un ptit souci pour moi: s'il faut vraiment qu'un juriste d'entreprise maitrise la
compta et la fisca, une fois dans une entreprise je ne pourrais y faire nada, car jsui nul en
calcula. [/citation] La compta et le droit fiscal ne demandent pas des capacités énormes en
maths, il suffit de maitriser les additions, soustractions, multiplications et divisions... Tout ça
avec l'aide d'une calculette donc rien de sorcier [smile3]

Par **ainezumi**, le **21/04/2014** à **10:57**

Bonjour tapha,

Tout ou presque a été dit je crois. Je vais simplement ajouter que tout dépend la taille de la
structure dans laquelle le juriste exerce...

Les grosses structures s'équipent d'un service juridique composé de plusieurs juristes, donc
spécialistes dans des branches différentes.

Quant aux petites structures, elles en ont un, voire quelques uns mais du coup, demandent à
leur juriste d'être plutôt "polyvalent" relativement aux problématiques juridiques.

Comme il a été dit on ne demandera pas au juriste d'être expert comptable, mais il doit maîtriser les bases des bases de la comptabilité et de l'analyse des comptes sociaux. Quant à la fiscalité, idem : le droit fiscal est complexe, mais un juriste doit en maîtriser les bases aussi.

Il y a de bons M2 qui s'intitulent "juriste d'entreprise" ou "juriste d'affaires" qui te permettent d'acquérir toutes ces bases, et une bonne formation pour devenir juriste d'entreprise.

Par ailleurs, l'éco et la gestion ne sont pas totalement étrangers à ce métier. Il est clair qu'un juriste d'entreprise doit être juriste et maîtriser le Droit, donc être doté d'un cursus juridique et de fortes compétences juridiques, aucun doute là-dessus. Cela dit les entreprises apprécient un diplôme en gestion pour autant que cela ait un sens. Par ex un Juriste Droit social qui couple son diplôme avec un diplôme de gestion RH sera fortement apprécié, tout comme un Juriste d'affaires internationales peut cumuler avec un diplôme de management des affaires internationales... bref, il y a des tonnes de combinaisons possibles.

Ce qui est certain, c'est que selon les branches, l'anglais sera indispensable dans un contexte mondialisé comme le nôtre. Ne serait-ce que les petites structures type PME concluent bien souvent des contrats avec des entreprises étrangères, donc anglais indispensable...

Par **tapha25**, le **29/04/2014** à **13:54**

Merci à tous (et à toutes) pour ces réponses très précises et précieuses pour moi.
Franchement vous me reconfortez!!

J'ai encore eu l'envie de travailler mieux.

Que le seigneur vous guide dans le droit chemin, et ce pour toujours !

Biens des choses à vous et à votre entourage !

Merci infiniment [smile4]